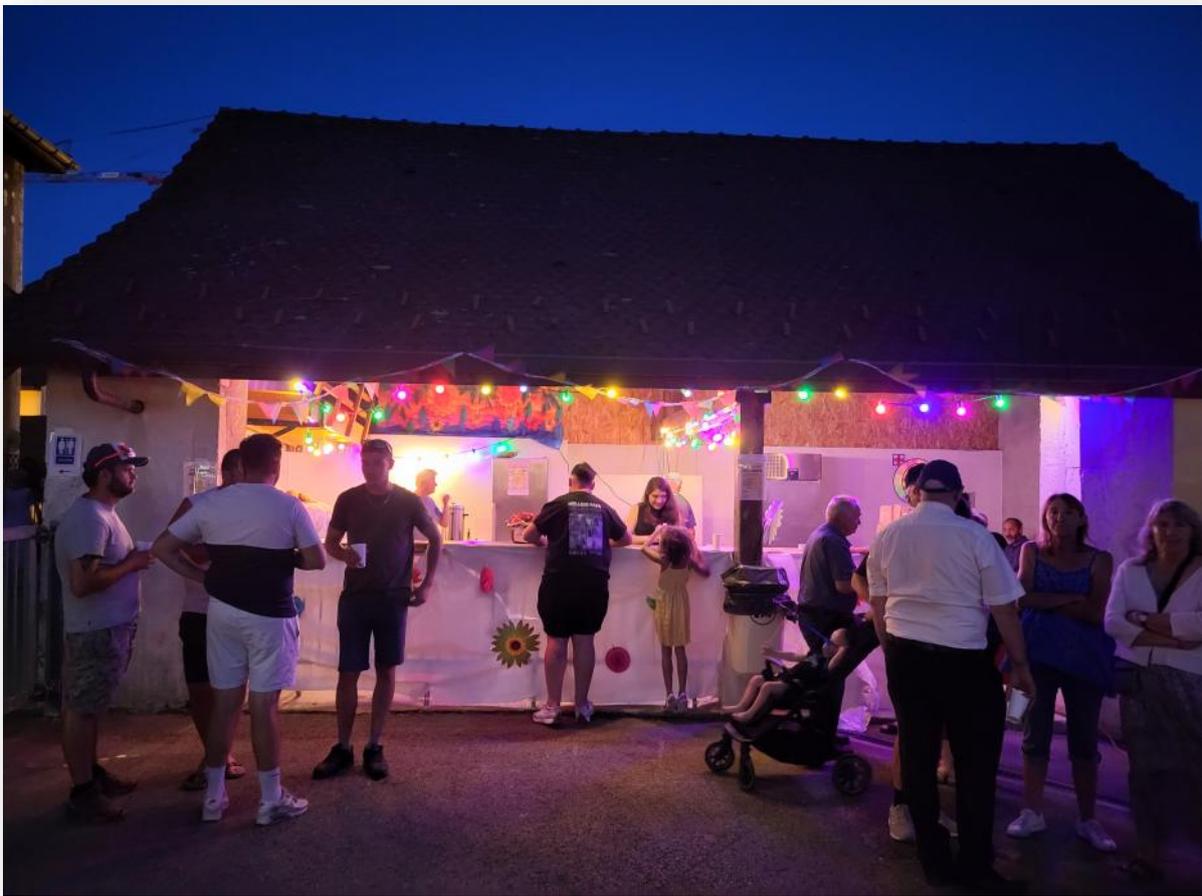


# La Vesancière

N° 113 - *XXIXe* année

2<sup>ème</sup> semestre 2025



*Samedi 5 juillet 2025, Vesancy en fête !*

# FONCTIONNEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL

## « La Vesancière »

### Parution

2 fois par an : janvier et juillet

### Réception des prochains articles

jusqu'au 31 décembre 2025

À la mairie

## CALENDRIER DES ANIMATIONS DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2025

### SEPTEMBRE

<b>Du 1er au 4</b>	CLAV	Voyage aux lacs italiens et Vérone
<b>Dimanche 7</b>	PEVV	Pique-nique à la Vesancière
<b>Mercredi 10</b>	CLAV	Reprise des activités à 14h
<b>19 et 21</b>	PEVV	Journées du Patrimoine

### OCTOBRE

<b>Mardi 21</b>	MAIRIE	Permanence conseillers départementaux
<b>Vendredi 24</b>	CLAV	Loto à 14h

### NOVEMBRE

<b>Mardi 11</b>	MAIRIE	Cérémonie de l'armistice à 11h
-----------------	--------	--------------------------------

### DECEMBRE

<b>Samedi 13</b>	CLAV	Diner de Noël à 20h
<b>Dimanche 21</b>	PEVV	Vin chaud à 19h

**Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h**

**Mardi de 14h30h à 19h**

**Permanence**

**du maire et des adjoints :  
uniquement sur rendez-vous**

Tél : 04 50 41 53 55

mail : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

Web : [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr)



*Naissance*

Constance Joz-Roland 5 nov. 2024  
Arrière petite-fille de Pierrette & André

*Mariage*



*Décès*



**LE MOT DU MAIRE**

*Chères Vesanciennes, chers Vesanciens,*

*Comme en 2024, en cette année 2025, chacun d'entre nous traverse encore de nombreuses incertitudes tant au niveau international que national sur le plan géopolitique, économique et social. Tout est compliqué et la situation financière de notre pays n'arrange pas les choses.*

*Plus que jamais, nos communes se veulent les gardiennes de la stabilité et du vivre ensemble.*

*La saison d'hiver dans la station « Mont Jura » a été cette fois correcte, tant sur le plan de l'enneigement que sur la fréquentation. L'évolution de la station vers une diversification de type « 4 saisons » est d'actualité et des choix importants ont été faits pour s'adapter aux changements climatiques.*

*Bien que le mois de juin ait été caniculaire, le printemps a été plutôt frais et humide. Les nappes phréatiques sont pleines, la tonte à peine terminée, il faut recommencer, les cerises ont eu de la peine à rougir.*

*Dans notre petit village, nous essayons de répondre de notre mieux afin d'apporter des réponses à vos nombreuses sollicitations.*

*Les objectifs fixés pour cette année sont en cours de réalisation :*

*La balayeuse et le broyeur sont commandés, la livraison est prévue dans l'été.*

*L'enrobage de l'allée périphérique du cimetière ainsi que l'aménagement de la sortie Est du village prévu fin mai ont été à cause du mauvais temps reportés courant de l'été.*

*La dernière tranche des travaux d'entretien des voies communales est terminée.*

*Des travaux de peinture sont planifiés pendant les grandes vacances dans le bâtiment de l'école des petits.*

*Les lots d'affouages sont en cours de préparation et devrait être mis à disposition courant septembre .... On y croyait plus.*

*Le passage en LED de tous les candélabres de l'éclairage public a été validé. Le SIEA prévoit cette opération cet automne.*

*Evidemment, c'est la réhabilitation du bâtiment de la cure qui est dorénavant notre principale préoccupation. Le chantier a enfin démarré.*

*Les 11 lots ont été attribués pour une valeur de 950 000 € HT.*

*La 1<sup>ère</sup> réunion de chantier en présence de tous les corps de métier a eu lieu le 2 juin. L'objectif fixé pour cette année est que tout soit hors d'eau avant l'hiver. On croise les doigts ...*

*Bien sûr quelques perturbations de circulation sont à craindre dans le village. Prudence et patience sont de mise.*

*D'autres projets structurants ont vu le jour en ce début d'année :*

*L'OAP (Orientation d'Aménagement et de Développement Durable) de l'Aiglette fléchée dans le PLUIH actuel consiste à étendre la zone artisanale de l'Aiglette sur notre commune.*

*Les zones économiques étant une compétence communautaire, c'est Pays de Gex Agglo qui finance et conduit cette opération.*

*Un 1<sup>er</sup> COPIL (Comité de Pilotage) a eu lieu au siège de l'Agglo.*

*La liaison routière entre les 2 départementales D15 et D984c prévue au niveau du SDIS, se situant sur les communes de Gex et de Vesancy nous a été présentée lors d'une réunion en mairie de Gex.*

*Ce bras, dont le financement est encore flou, devrait voir le jour avant le démarrage des travaux du lycée.*

*A noter que le lycée a été officiellement présenté le 14/05/2025 par la vice-présidente déléguée à l'éducation de la région AURA Mme STARON.*

*Ce lycée qui était prévu pour 2025, devrait être livré pour la rentrée 2029 pour accueillir en priorité, des lycéens en filière générale.*

*Nous aurons l'occasion de revenir sur ces projets structurants puisque notre commune est directement concernée.*

*En janvier s'est tenue la 1<sup>ère</sup> réunion en vue de la révision du PLUIH. Des ateliers thématiques sont en cours afin d'élaborer avant le printemps 2026 le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Une première réunion publique a eu lieu à Sergy, le 4 juillet.*

*Sur la base de ce projet politique sera construit, par les nouvelles équipes issues des élections municipales de mars 2026, le nouveau PLUIH. Dans chaque commune, le conseil devra mettre en place un plan de zonage (secteurs agricoles, naturels, constructibles etc. ...), un règlement pour chaque type de zone, des OAP de type sectoriel, patrimonial etc... Le but étant d'aboutir après une longue phase administrative et juridique à mettre en place en 2028 et ce, pour une dizaine d'années, le nouveau PLUIH.*

*Autant dire que ce qui sera inscrit dans ces nouveaux documents d'urbanisme sera déterminant pour le futur de tout le Pays de Gex et impactera directement l'avenir de notre commune.*

*Bienvenue à Olivia, jeune maman sympathique et dynamique qui remplace Fabienne, partie pour une retraite bien méritée.*

*Avec l'augmentation des effectifs scolaires doublés en 5 ans, elle participe activement à la réorganisation du périscolaire ainsi qu'à l'administration communale.*

*Bienvenue également à Noémie l'heureuse propriétaire de « La petite Chouquette » succédant à Chris'Ambule parti à la retraite qui vous propose chaque mardi pain, quiches, et autres viennoiseries.*

*Les associations sont toujours bien actives.*

*Grand merci à Ghislaine responsable de la commission animation, à Yannick, à Maryse, notre nouvelle présidente du « CLAV », à tous les membres du « PEVV » du « CLAV » du « SCRAPBOOKING » et autres bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour organiser la fête de juillet.*

*Merci aussi à vous chers concitoyens d'être venus très nombreux à cette soirée si belle, si simple, si conviviale, un vrai moment d'échange dans un vrai village gaulois...*

*Bel été, bonnes vacances à tous... Le rosé toujours bien frais.*

*B. Mugnier*

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 4 février et du 15 avril 2025

### URBANISME

#### Déclarations préalables

292 route de Bottenay - clôture : accord  
107 route de la Chapelle - division en vue de construction : accord  
Bottenay - division en vue de construction : accord  
97 route de la Combette - carport : accord  
75 chemin de Pochet - installation photovoltaïque : accord  
155 route de Bottenay - installation photovoltaïque : accord  
129 chemin de Pochet - installation photovoltaïque : accord  
DP00143625B002 - élément de stockage d'énergie : en cours d'instruction  
DP00143625B003 - rehaussement seuil porte et encadrement : en cours d'instruction  
DP00143625B004 - carport : irrecevable  
DP00143625B005 - installation pompe à chaleur : accord

#### Permis de construire

107 route de la Chapelle - construction maison individuelle : refus  
Rue de la Fruitière - aménagement d'une grange en 2 appartements : en cours d'instruction

#### Demande d'achat d'une partie de la parcelle communale B 280

Après avoir pris connaissance de la demande d'un administré et avoir délibéré sur l'opportunité de céder un tiers de la parcelle B 280, le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) par 9 voix Pour et 1 voix Contre,

- ⇒ Décide d'accorder la vente de 75m<sup>2</sup> (au lieu des 279m<sup>2</sup> demandés) de la parcelle B 280
- ⇒ Fixe le prix à 6 €/m<sup>2</sup>
- ⇒ Dit que le mur devra être refait à l'identique (muret de sous bassement + grillage)
- ⇒ Dit que les frais de notaire et géomètre seront à la charge de l'acheteur.

#### Rétrocession et classement dans le domaine public des Allées de la Fruitière

Considérant la nécessité pour la commune d'intégrer dans son domaine public une voie privée appartenant à SCCV située aux Allées de la Fruitière, l'assemblée délibérante décide :

- ⇒ d'accepter la rétrocession à titre gratuit de la voie privée Les Allées de la Fruitière, d'une superficie de 404 m<sup>2</sup>,
- ⇒ de prononcer le classement de cette voie dans le domaine public communal
- ⇒ d'autoriser le maire à signer l'acte de rétrocession avec SCCV et tous les documents y afférents
- ⇒ de prévoir l'inscription de cette voie au plan de voirie communal et de procéder aux éventuelles modifications cadastrales nécessaires.

#### Demande de servitude de tréfonds

Considérant la demande d'un administré d'une servitude de tréfonds ayant pour objet de raccorder les réseaux eau potable et eau usée,

Considérant que cette servitude est sollicitée sur une parcelle communale A 84 située chemin de la Dizaire, l'assemblée délibérante décide à l'unanimité :

- ⇒ d'accorder une servitude de tréfonds sur la parcelle A 84, que cette servitude a pour objet de raccorder les réseaux eau potable et eau usée, que cette servitude est consentie sous réserve du respect des conditions techniques et de sécurité.
- ⇒ d'autoriser le maire à signer avec le bénéficiaire la convention de servitude de tréfonds, laquelle précisera notamment les modalités d'exercice de la servitude, les obligations du bénéficiaire en matière d'entretien et de réparation des ouvrages, les conditions de remise en état des lieux en cas de cessation de la servitude ainsi que les modalités de résiliation.

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## FINANCES

### HALPADES - Garantie de 30 % des prêts

⇒ Article 1

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE VESANCY accorde sa garantie à hauteur de 30,00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 350453,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 105135,90 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

⇒ Article 2

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

⇒ Article 3

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :**

- approuve la garantie de 30 % des prêts CDC relatifs à l'opération « Les Allées de la Fruitière » comme proposée ci-dessus.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

### Vote du budget primitif entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025

#### I- la section de fonctionnement

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
Charges à caractère général	<b>318 770,00</b>	Produits des services et du domaine	194 900,00
Charges de personnel	291 000,00	Impôts et taxes	290 000,00
Autres charges de gestion	55 605,00	Dotations et participations	195 000,00
Atténuation de produits	65 000,00	Autres produits de gestion courante	12 900,00
		Produits exceptionnels	1 200,57
Dotations aux amortissements	2 000,00	Résultat de fonctionnement reporté	38 374,43
<b>TOTAL</b>	<b>732 375,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>732 375,00</b>

#### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles du budget de fonctionnement s'élèvent à 732 375,00 €.

Ces dépenses regroupent l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, la rémunération du personnel, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les participations dues (SDIS, SIEA, CAPG...), les subventions versées aux associations...

Les charges à caractère général prennent en compte les réalisés de l'année précédente et des nouvelles situations notamment l'augmentation des tarifs de l'énergie et du carburant.

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Cette section intègre toutes les dépenses de fournitures administratives, de petits équipements, de fournitures scolaires, d'entretien et de réparation des équipements, des bâtiments et des véhicules... Les dépenses tiennent compte des interventions indispensables pour le maintien du patrimoine et pour la sécurité.

On retrouve aussi les autres services extérieur (entretien des bâtiments, transports, honoraires d'avocat, ADS, Portage repas, contribution ONF...). Les dépenses bois sont données sur la base du programme des travaux en forêt présenté en début d'année par l'agent de L'ONF.

Les dépenses du personnel ont tenu compte de l'embauche du nouvel agent technique au ménage et du poste d'accueil en doublon pendant 2 mois (départ retraite)

Les autres charges de gestion intègrent les indemnités des élus, les contributions aux organismes de rattachement (SDIS, SIEA, Parc Naturel, AGEDI, France Bois Forêt...), les subventions aux associations et les éventuels frais de mission.

La section atténuation de produits prend en compte le reversement FNGIR et le fonds de péréquation des recettes fiscales.

## Les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont abondées par les recettes qui ont intégrées :

Les recettes des services et patrimoine en tenant compte des réalisés de l'année précédente et des nouvelles situations. Les recettes bois sont données sur la base du programme des travaux en forêt présenté par l'agent de L'ONF et validé par le conseil.

Les autres produits de gestion courante comprennent les revenus des immeubles et les fermages.

## II - La section d'investissement

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
Opérations d'équipement :	<b>1 399 793.00</b>	Apports, dotations et réserves	206 000,09
11. Logiciel	5 000	Subventions d'investissement :	
12. Bois	6 000	12. Bois	
13. Ecole	1 055 000	13. Ecole	
14. Bâtiments divers	53 793	15. Voirie – réseaux	
15. Voirie - réseaux	230 000	18. Château	
18. Château	50 000		
Non individualisée	<b>80 000</b>		
Emprunts et dettes assimilées	<b>3 000</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 482 793,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>206 000,00</b>
		Amortissement des immobilisations	2 000,00
		Solde section d'investissement 2024	198 926 ,10
		Résultat reporté	1 075 866,81
<b>TOTAL</b>	<b>1 482 793,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 482 793,00</b>

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement intègrent essentiellement :

Le report du résultat d'investissement de 2024 : 198 926,10 + le résultat reporté  
1 075 866 ,81 = 1 274 792,91 € ;

Le FCTVA sur les dépenses 2023 : 6 021,51 €.

Le report de la section fonctionnement : 200 000 €

## Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement intègrent :

La restitution de la caution à M. Johann DE ANTONI (appartement de fonction).

Matériel informatique pour l'école + Matériel répondant au besoin de la hausse des effectifs

Des frais d'études et construction pour le projet école ainsi que pour les différents projets aménagement

Une provision à la section voirie pour le changement de divers matériels (balayeuse, et broyeur)

Projet de mise en LED de l'éclairage public

Différents matériels comme aspirateurs, portants vêtements, balançoire (suite au contrôle obligatoire des équipements)

**L'assemblée** approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le budget primitif (BP) pour l'année 2025 présenté ci-dessus.

## Vote des taux d'imposition

Depuis 2020, la commune ne vote plus le taux de la Taxe d'Habitation, le produit de la TH sur les résidences principales est perçu par l'Etat en lieu et place des communes. La perte de recettes engendrée est compensée par le **transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**. L'éventuel écart restant sera corrigé par un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur.

D'autre part, l'article 16 de la loi de finances pour 2020 avait figé les taux de taxe d'habitation déterminés en 2019 jusqu'en 2022 pour permettre la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2023, les communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale votent à nouveau le taux de la taxe d'habitation, **THRS**, qui concerne :

- les résidences secondaires,

- les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la Cotisation Foncière des Entreprises,

- les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'État ou des collectivités locales et non exonérés en application du 1° du II de l'article 1408 du Code Général des Impôts ;

- et les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (T.H.L.V.).

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Rappel des taux votés pour 2024 :

TFPB : 22,39 %

TFPNB : 38,69 %.

THRS : 14,35 %

**L'assemblée**, à l'unanimité des présents et représentés, vote les taux d'imposition de TFPB, TFPNB et la THRS pour, respectivement à 22,39 %, 38,69 % et 14,35 % pour l'année 2025. En effet la municipalité ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition pour cette année 2025.

## TRAVAUX / VOIRIE

### Point sur les travaux du bâtiment de l'ancienne cure et délibération du montant prévisionnel des travaux

Les appels d'offres ont été lancés. A l'ouverture des plis certains lots se sont avérés irrecevables et pour d'autres une renégociation a été demandée.

Lors du dernier DCE le montant des travaux s'élève à 1 048 040,00 € (cf tableau par montant de chaque lot)

**L'assemblée délibérante**, à l'unanimité des présents et représentés,

**APPROUVE** le nouveau montant des travaux comme ci-joint

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents liés à ce programme.

**PRECISE** que les dépenses sont prévues au BP 2025, section investissement.

### Travaux divers

Réfection de voirie en enrobés projetés - DEVIS : 24 432,00 € TTC

Réfection toit classe des petits - DEVIS : 6 963 € TTC

Les allées du cimetière - DEVIS : 13 199,04 € TTC

Eclairage public LED - DEVIS : 114 800 € subventionnable

Aménagement bas-côté d'une portion de la rte de Divonne - devis non reçu à ce jour

**L'assemblée délibérante**, à l'unanimité des présents et représentés,

**APPROUVE** les travaux 2025 visés ci-dessus

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le programme des travaux et tous les documents liés à ce programme.

**PRECISE** que les dépenses sont prévues au budget 2025

## FORÊT

### Programme de travaux en forêt pour 2025

L'agent technique de l'ONF, Monsieur TABART Médéric, a fait parvenir le programme de travaux pour 2025 en Mairie, il est proposé de retenir les travaux suivants :

# Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

## Dépenses liées à l'exploitation et l'entretien

- Travaux d'infrastructure : entretien des renvois d'eau (Route forestière à John et route forestière de la Gouille) : 750 € HT.
- Travaux touristiques : abattage, façonnage - Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt communale pour 1 350 € HT.
- Travaux de maintenance : entretien du parcellaire - mise en peinture 35u, 34a, 34b, 6u et 7u + entretien du périmètre : peinture 34a et 34b pour 6 720 € HT

**Total des dépenses liées à l'exploitation et l'entretien des forêts à prévoir pour le budget 2025 :**

**Dépenses de fonctionnement : 8 820 € HT soit 9 747 € TTC.**

*Monsieur le Maire informe qu'il a écrit à Monsieur DION de l'ONF pour souligner le problème du non affouage en 2024. Monsieur DAGAND Responsable de l'Unité Territoriale du Pays de Gex a répondu que l'ONF mettra tout en œuvre pour façonner les lots d'affouage de Vesancy avant l'automne 2025*

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :**

**APPROUVE** les travaux 2025 visés ci-dessus et proposés par l'ONF

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le programme des travaux et tous les documents liés à ce programme

**PRECISE** que les dépenses sont prévues au compte 61524 pour les dépenses de fonctionnement.

## PERSONNEL

### Recrutement d'un agent d'accueil

Mme FONTAINE rappelle que Mme PELLERUD a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Un recrutement a donc été lancé ; 5 candidatures ont été enregistrées, et 4 candidats ont été reçus en entretien. Le choix s'est porté sur Mme D'INCA. Elle a pris ses fonctions le vendredi 2 mai 2025.

### Participation à la protection sociale complémentaire

Cette délibération a été prise en juin dernier, il y a lieu de la modifier en précisant un montant et non un pourcentage.

Actuellement les agents sont couverts en cas de perte de salaire suite à une longue maladie grâce au contrat prévoyance labellisée signé avec la MNT. La totalité des cotisations est remboursée par la commune.

Le Centre de Gestion de l'Ain a lancé une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation pour le risque « Prévoyance ».

Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et tout au long de la convention.

**L'assemblée délibérante, à l'unanimité des présents et représentés,**

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## DIVERS

### Transport à la demande

Suite à la demande de la Mairie, un arrêt va être créé au centre du village afin que le service TAD puisse être mis en fonction courant de l'été.

Le fonctionnement du TAD peut être consulté sur le site de Pays de Gex Agglo à la rubrique transport.

### Le bulletin municipal La Vesancière

Mme G. SEILER souligne l'immense travail effectué par Mme JONCKER pour la réalisation du journal communal de la Vesancière et la remercie.

La décision de diminuer le nombre de parution (2 au lieu de 4) a été prise.

Le prochain numéro devant paraître en janvier, d'ici-là, bon nombre d'évènements futurs pourront être annoncés sur Panneau Pocket ou distribuer, au moyen d'affichettes, dans les boîtes aux lettres.

*L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr) sous la rubrique « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.*

## Décisions prises par le conseil municipal lors de la session extraordinaire du 20 mai 2025

### Travaux - projet école

#### Attribution des lots du marché de travaux pour la création d'une salle de classe maternelle et d'une salle polyvalente dans un bâtiment existant

La consultation pour les travaux pour la création d'une salle de classe maternelle et d'une salle polyvalente dans un bâtiment existant a fait l'objet d'une publication sur le site EuroLégales des marchés publics le 03/02/2025, avec dépôt du dossier de consultation sur la plate-forme de marché [www.ledauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://www.ledauphine.marchespublics-eurolegales.com) avec une remise des offres fixée au 25/02/2025.

Considérant les caractéristiques générales du marché :

01 - CURAGE GROS ŒUVRE VRD

02 - CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILE ZINGUERIE

03 - CHARPENTE METALLIQUE - METTALERIE

04 - MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS - FERMETURES

05 - PLÂTRERIE - PEINTURE - PLAFONDS

06 - MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIER

07- CARRELAGES

08- SOLS SOUPLES

09 - ASCENSEUR

10 - PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILLATION

11- ÉLECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Considérant que 107 dossiers de consultation ont été retirés sur le site.

Considérant que 18 candidatures et offres ont été déposées dans les délais impartis sur le site,

Considérant les propositions et précisions du Maître d'œuvre et de l'économiste à l'issue de l'analyse des offres,

Sur le rapport présenté par Monsieur Bernard MUGNIER,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'attribuer les lots du marché de la création d'une salle de classe maternelle et d'une salle polyvalente dans un bâtiment existant comme suit :

Le Lot 01 : CURAGE GROS ŒUVRE VRD est attribué à la société K2G de Geovreisset (01100) pour un montant de 251 993,87 € HT soit 302 392,64 € TTC.

Le Lot 02 : CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILE ZINGUERIE est attribué à la société BOURDON FRERES de St Cyr sur Menthon (01380) pour un montant de 158 943,50 € HT soit 190 732,20 TTC. (PSE 500€ HT)

Le Lot 03 : CHARPENTE METALLIQUE - METALERIE est attribué à la société DESA SERRURERIE METALLERIE de Les Neyrolles (01130) pour un montant de 186 743,50 € HT soit 224 092,20 € TTC.

Le lot 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS - FERMETURES est attribué à la société COMPTOIR DES REVETEMENTS de Villeurbanne (69100) pour un montant de 29 837,25 € HT soit 35 804,70 € TTC.

Le lot 05 : PLÂTRERIE - PEINTURE - PLAFONDS est attribué à la société BONGLET de Valserhône (01200) pour un montant de 74 360,00 € HT soit 89 232,00 € TTC.

Le lot 06 : MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIER est attribué à la société COMPTOIR DES REVETEMENTS de Villeurbanne (69100) pour un montant de 27 278,22 € HT soit 32 733,86 € TTC.

Le lot 07 : CARRELAGES est attribué à la société CARRELAGE DU HAUT BUGEY de Izernore (01580) pour un montant de 11 787,50 € HT soit 14 145,00€ TTC.

Le lot 08 : SOLS SOUPLES est attribué à la société CAZAJOUS DECOR de Chatillon en Michaille (01200) pour un montant de 11 481,25 € HT soit 13 777,50 € TTC.

Le lot 09 : ASCENSEUR est attribué à la société TK ELEVATOR de Angers (49001) pour un montant de 29 200 € HT soit 35 040,00 € TTC.

Le lot 10 : PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILLATION est attribué à la société GERMAIN de Valserhone (01200) pour un montant de 116 933,95 € HT soit 140 320,74 € TTC.

Le lot 11 : ÉLECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES est attribué à la société GONTARD FORAZ de Saint Genis Pouilly (01630) pour un montant de 51 8700 € HT soit 62 244 € TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ces marchés.

Donne tous pouvoirs au Maire pour mener à bien ces dossiers.

Précise que les crédits sont prévus au compte 231 opération école.



Le **Nutri-score** vise à faciliter la compréhension des informations nutritionnelles par les consommateurs.

L'algorithme du Nutri-score évolue et plus de 30% des produits vont changer de score.

Afin d'accompagner au mieux le grand public, **Santé publique France** met en œuvre un dispositif de communication pédagogique au moyen d'une brochure de 12 pages expliquant comment bien utiliser le Nutri-score pour mieux manger au quotidien et pourquoi sa méthode de calcul a évolué.

Elle est consultable et téléchargeable sur le site de **Santé Publique France**.



Depuis 20 ans, le **Comité Ni Putes Ni Soumises Pays de Gex** accompagne les personnes victimes de violences conjugales. Ces 4 affiches mettent l'accent sur les violences sexuelles, psychologiques et économiques parfois plus difficiles à identifier que les violences physiques mais tout aussi destructrices.

Nous assurons des permanences (juridiques, sociales et psychologiques gratuites dans différentes communes du Pays de Gex.

NPNS organise également des groupes de paroles et des ateliers collectifs tels que des cours de français langue étrangère pour adultes ... Vous trouverez sur le site **NPNS** Pays de Gex toutes les informations sur nos actions.

*Résidence Boisson 12 rue de Gex 01220 Ferney 07 68 80 87 13*





## Un nouveau visage à l'accueil de la mairie et à la surveillance de la cantine !

Chers habitants,  
Nous avons le plaisir de vous informer de l'arrivée d'Olivia au sein de notre équipe municipale. Elle a pris ses fonctions le 2 mai 2025 à la mairie et est désormais votre nouvelle interlocutrice à l'accueil.

Olivia succède à Fabienne, que nous remercions chaleureusement pour ses nombreuses années de service dévouées à la commune et à ses habitants.

Nous lui souhaitons une très belle et reposante retraite.

En plus de vous accueillir à la mairie, Olivia aura également la responsabilité de la surveillance de la cantine scolaire avec Anaïs et Christelle ; un rôle essentiel pour le bien-être de nos enfants.

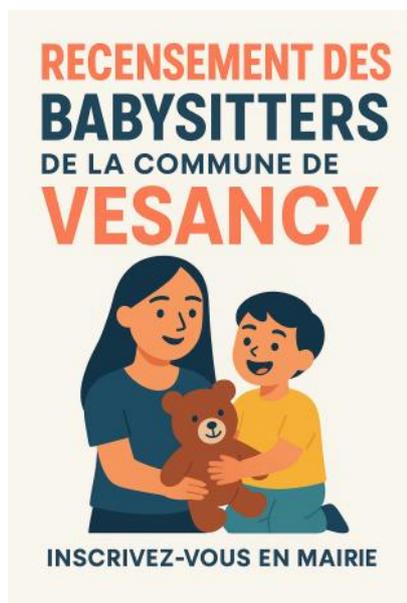
Nous sommes ravis d'accueillir Olivia et sommes convaincus qu'elle saura s'intégrer rapidement et apporter ses compétences au service de tous. N'hésitez pas à venir lui rendre visite à l'accueil pour faire sa connaissance !



PERMANENCES CANTONALES 2025

### VÉRONIQUE BAUDE ET PIERRE GINOT

Vos conseillers départementaux sont à votre écoute et vous donnent rendez-vous à **Vesancy**, le **mardi 21 octobre 2025 de 18 à 19h** dans la salle du conseil municipal



# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX

## Modification de la rédaction de la compétence installations de stockage de déchets inertes (ISDI) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu les arrêtés préfectoraux ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Pays de Gex Agglo...

Considérant la notification de Pays de Gex agglo en date du 17 janvier 2025, reçue en mairie le 23 janvier 2025, de la délibération du conseil communautaire n°2019.00154 du 23 mai 2019 ayant approuvé la modification de la rédaction de la compétence Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, en substituant à la rédaction « Organisation et conduite d'un dispositif de gestion et de maîtrise des déchets inertes », celle de « Création, aménagement, entretien et gestion d'installations de stockage de déchets inertes » ;

**Le conseil municipal**, à l'unanimité des présents et représentés :

**APPROUVE** la nouvelle rédaction de la compétence Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex dans les termes suivants : « Création, aménagement, entretien et gestion d'installations de stockage de déchets inertes »

**DIT** que cette délibération sera notifiée à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et à Madame la Préfète de l'Ain.

Lancement officiel le 1er avril  
(mais inscrivez-vous dès maintenant pour rejoindre la communauté !)



**Airbabysit**

Une réunion de dernière minute ?  
Un empêchement pour récupérer votre enfant à l'école ? à la crèche ?  
Besoin d'un covoiturage pour accompagner votre enfant à son activité ?

Avec l'application **Airbabysit**, la garde d'enfants entre parents c'est gratuit, facile et équitable !



Pays de Gex agglo



## CMSI Pays de Gex

460 route du Nant 01280 PREVESSIN –MOENS

Ce Centre Médical de Soins Immédiats vous offre les meilleures conditions dans un local adapté avec plusieurs boxes de consultations. Vous profiterez du matériel de soins d'urgence de **dernière génération** (ECG, O2, sutures, masques nébuliseurs, attelles etc.) L'accueil, l'enregistrement et la prise en charge sont gérés au sein d'un **réseau informatique sécurisé** pour assurer le partage en interne des dossiers médicaux et garantir une continuité des soins en cas de nécessité de suivi des soins urgents.

## Prise en charge direct SANS RENDEZ-VOUS

Centre Médical de Soins Immédiats du Pays de Gex

Horaires :

Lundi :	10h00 - 20h00
Mardi :	10h00 - 20h00
Mercredi :	10h00 - 20h00
Jeudi :	10h00 - 20h00
Vendredi :	10h00 - 20h00
Samedi :	10h00 - 18h00
Dimanche :	10h00 - 18h00



## Lundi de Pentecôte 9 juin 2025



Belle affluence lors du Pèlerinage à La Chapelle, ce lundi de Pentecôte, réunie pour célébrer ensemble cette fête à Notre Dame de Riantmont.

La journée très ensoleillée a permis la messe concélébrée, en plein air, par les prêtres du doyenné aux abords de la chapelle.

Puis les paroissiens sont restés sur place, sous les ombrages, pour le pique-nique tiré des sacs, sans oublier les stands des Amis de la Chapelle avec sandwiches, pâtisseries et buvette qui furent très appréciés.

Une belle journée de prière, conviviale et fraternelle.

Merci aux pâtisseries « maison », aux bénévoles qui par l'installation ou le service, assurent la réussite de cette journée et bien sûr à tous les participants qui ont à cœur de maintenir cette tradition à Vesancy.

Les bénéfices de la tombola et des différents stands permettent le financement de l'entretien de cette Chapelle.

### TOMBOLA

Le tirage de la tombola a eu lieu ce 24 juin et 32 lots ont été remis aux heureux gagnants.

Un très grand MERCI à toutes les personnes qui nous ont réservé un bon accueil.

Et rendez-vous le 25 mai 2026 pour notre prochain pèlerinage.



*Les Amis de la Chapelle.*

## Pique-nique au chalet de la Vesancière

Ouvert à tous

Dimanche 7 septembre 2025

Annulé en cas de pluie



Deux départs sont prévus au parking du hangar communal :

- \* 9h pour les bons marcheurs
- \* 10h pour (éventuellement) le co-voiturage jusqu'à la baraque des chasseurs puis une montée à pied d'une trentaine de minutes jusqu'au chalet.

Chacun apporte son pique-nique avec possibilité de grillades à l'intérieur

## Les journées du patrimoine 2025

### VESANCY

Animées par  
Alexandre Malgouverné



**Vendredi 19 septembre**  
Conférence, salle Balthazard à 20h

« *Le patrimoine architectural de Vesancy* »

**Dimanche 21 septembre**  
Promenade

« *A la découverte du patrimoine architectural de Vesancy* »

Rendez-vous,  
place de la Batteuse à 14h30



# HOMMAGE À MADDALENA BORTOLOTTI

*Hommage lu par sa sœur adorée, Pierrette Joz Roland, le 16 janvier 2025, à l'église de Vesancy*

*Notre chère sœur bien aimée*

*Tu nous a quittés le mercredi 8 janvier 2025 à 17h.*



*Elle s'est éteinte dans nos bras après bien des années de souffrances physiques et morales. Onze années dans les maisons de retraite de Challex et Gex. Lena est née le 17 mars 1932 en Italie du nord (les Dolomites) dans un petit village de montagne très pauvre et très humble. Elle était l'ainée d'une fratrie de neuf enfants (dont un n'a pas survécu). Une famille pauvre mais très unie par l'amour de nos parents. Hélas, notre père est décédé à 43 ans de la silicose après avoir travaillé dans les mines d'or et de charbon du centre de l'Italie. A l'époque, il n'y avait aucune protection pour ces pauvres hommes dans les profondeurs. Il est mort pour nourrir sa famille. Merci Papa.*

*Notre chère sœur avait 13 ans et voyant notre chère maman dans la misère et dans la peine de faire vivre sa famille, décida de partir travailler à Milan dans une entreprise textile, non sans peine et tristesse de quitter sa famille. Elle séjourna dans un couvent de religieuses qui étaient sévères mais justes. Lena, dure au travail, s'en accomoda et surtout était très fière d'aider notre maman.*

*Le temps passa et elle trouva un travail à Zurich pendant 2 ans. Et plus tard, en France et à Genève où elle fut très fidèle à ses postes.*

*C'était une grande dame notre chère sœur Lena, toujours prête à aider les autres. Lorsqu'un jour, alors qu'elle allait travailler sur Gex en vélomoteur, un camion sur la route de Vesancy qui lui faisait toujours peur, s'arrêta : c'était Baptiste et ce fut le coup de foudre. Il s'en suivit un très beau mariage en 1960 à Vesancy avec toute la famille. Ce fut quatre années de bonheur et voilà qu'un petit bébé s'annonce pour leur plus grande joie. Hélas, leur petite Patricia chérie ne restera pas dans ce monde. C'est la douleur, l'immense tristesse qu'aucun autre enfant ne viendra atténuer. Mais entourés par nous tous et leur courage extraordinaire, ils avancent. Malheureusement, en 1971, est diagnostiquée la sclérose en plaques à son cher mari Baptiste. Homme très volontaire et travailleur, il réussit à construire en bas de la Rasette, une très belle maison, leur havre de paix. En 1996, la maladie reprit le dessus et en janvier 1997, il s'en alla rejoindre leur petite Patricia. De nouveau désespérée par ce deuil, Lena put compter sur sa famille pour faire face à cette douleur avec courage.*

*En 2012, nous avons célébré ses 80 ans bien entourée par sa famille qu'elle appréciait beaucoup. Ce fut une très belle fête.*

*Un peu plus tard, il a fallu prendre la décision de lui trouver un lieu où elle puisse rester seule en toute sécurité. Malgré le chagrin de quitter sa maison, elle accepta et finit par s'y accommoder. Nous nous sommes beaucoup occupés d'elle en la ramenant souvent à Vesancy où elle était heureuse. Hélas, les AVC successifs eurent raison d'elle. Elle nous quitta en nous laissant dans la peine et la tristesse mais conscients de l'avoir accompagnée chacun à notre niveau jusqu'au bout.*

*Chère Lena, tu étais une grande dame, nous ne t'oublierons jamais. Tu rejoins ton cher Baptiste, ta fille adorée Patricia et toute ta chère famille que tu as tant aimée. Tous t'avons aimée, t'aimons et t'aimerons toujours. Repose en paix !*

*Ta chère famille réunie*

# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIÉS VESANCY - CLAV

*Chère Lisbeth,*

*Depuis 1999, tu as géré, en tant que présidente, le CLAV avec dévouement, compétence et bonne humeur. Durant ces 26 années, nous avons partagé beaucoup d'activités telles que les sorties, les voyages (une trentaine en tout) les repas (4 par an grâce à Alain Teppe qui a pris la relève après René Groulade et André Dufour), les soirées bricolage (avec Françoise Mugnier et Agnès Condevaux), les concours de boules, la chasse à l'œuf de Pâques (que tu as inauguré), les après-midi hebdomadaires de jeux de cartes, la gestion de la bibliothèque, etc... tout au long de ces activités nous avons découvert ton talent d'animatrice hors pair.*

*Parmi les nombreux voyages, il en est un qui te tient, sans doute, particulièrement à cœur, c'est celui que tu avais toi-même organisé, en 2001, pour nous faire découvrir ta belle région de Lucerne et ton village natal Dallenwill.*

*Grâce à ton dynamisme et ta gaité, tu as noué de nombreuses relations amicales et en particulier avec les divonnaises qui sont toujours restées fidèles pour partager, avec plaisir, nos voyages et sorties parce que... l'ambiance est bonne...*

*Après tant d'années aux responsabilités, il est temps que tu sois libre de faire ce que tu veux, quand tu veux !*

*Maryse Meignien est maintenant à la barre entourée d'une bonne équipe (dont tu fais toujours partie) et le CLAV a devant lui quelques belles sorties et beaux voyages à proposer dans le futur.*

*Merci Lisbeth et félicitations pour tout ce que tu as fait pour le CLAV. C'est devenu, grâce à toi, une véritable institution vesancienne !*



# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIÉS VESANCY - CLAV

## CONCOURS DE BOULES 2025 CLAV / SOCIETE DE CHASSE

Le dernier dimanche de juin, à l'ombre, bien appréciée des platanes, 14 doublettes se sont affrontées en deux parties le matin, et, une troisième partie après le déjeuner estival préparé par le CLAV.

Sous la houlette d'un arbitre expérimenté, Jacques Etiévant, la présidente du CLAV, Maryse Meignien a remis les coupes aux gagnants :



1 - André Joz-Rolland et François Pellet



2 - Maxime et Quentin



3 - Marie-Claude Etiévant et Eric Ducret



Marie-Josèphe et Alain ont reçu les cuillères en bois joliment décorées par Rémy et Quentin Ducret

*Le challenge reste au CLAV*



Vendredi 24 octobre 2025

Salle Balthazar à 14h

5 € le carton



# ANNONCES ANNONCES ANNONCES ANNONCE

## Cours d'anglais pour adultes à Vesancy Groupes ou cours individuels – Débutants et intermédiaires

Envie d'apprendre l'anglais ou de renforcer vos bases dans une ambiance conviviale et sans pression ? Je propose des cours d'anglais pour adultes à Vesancy, en petit groupe ou en individuel, selon vos besoins et votre rythme.

Avec plusieurs années d'expérience dans l'animation de ces ateliers, j'adapte les cours à chaque niveau et à vos objectifs personnels :

- ⇒ Compréhension et expression orale
- ⇒ Vocabulaire utile et grammaire de base
- ⇒ Mise en situation, échanges interactifs, supports variés

Que vous soyez débutant complet ou avec quelques notions, il reste des **places disponibles pour les niveaux débutant et intermédiaire à partir de septembre :**

- ⇒ Ambiance bienveillante et dynamique
- ⇒ Progression à votre rythme
- ⇒ Tarifs accessibles

### Groupe débutant

Cours hebdomadaires  
Le lundi 15h-16h15

### Groupe intermédiaire

Tous les 15 jours  
Le lundi 18h-19h15

### **Ce qu'elles en disent :**

*Si vous voulez apprendre l'anglais tout en vous amusant, dans une ambiance détendue et bienveillante, venez nous rejoindre au cours de Margriet.*

Jacqueline Robbez, cours intermédiaire

*Margriet est une personne passionnée par son métier, avec des méthodes pédagogiques simples et sous forme de jeu. On ne se prend pas la tête, ça reste ludique et on apprend vraiment bien et rapidement ! Donc si vous souhaitez apprendre l'anglais, je vous la conseille.*

Isabel Gaucher, cours débutant

**Rejoignez un groupe motivé et apprenez dans la bonne humeur !**

**Pour tout renseignement ou inscription :**

**Margriet Bussemaker : 06 33 67 33 88**  
**bussemolieres@free.fr**

## SERVICE BABY-SITTING

*Je m'appelle Calixte, je suis en troisième et j'habite dans le village.*

*J'ai gardé déjà pas mal d'enfants.*

*J'ai deux petites sœurs dont une que je garde.*

*Si vous avez besoin de faire garder vos enfants pendant :*

*le week-end, en soirée ou le mercredi après-midi*

*merci d'appeler le 06 68 21 3167*

# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## 5 de plus c'est mieux !

5 nouveaux élèves sont arrivés dans l'école, 2 dans les classes des petits : 1 en moyenne section, 1 en grande section et 3 dans la classe de grands : 2 en CM1 et 1 en CE1.

Ils viennent d'une école bilingue au Bénin et d'une école d'Annecy. Ils sont arrivés ne sachant pas trop comment s'intégrer, malgré cela ils se sont fait plein d'amis et continuent encore à s'en faire.

Ils seront encore là l'année prochaine. Et nous espérons qu'ils resteront encore très longtemps. Car ils sont de bon copains et de très bon camarades.

Bien qu'arrivés il y a seulement quelques semaines, ils se sont bien adaptés à notre méthode de travail et rattrapent les autres élèves en mathématiques.

*Livia CM2, Ilona CM2, Soraya CM1*

## Les cabanes

Avec toute la classe on part en forêt à pieds.

Aux cabanes, on peut construire plein de choses avec le matériel que l'on emmène dans notre sac :

des ciseaux, de la ficelle, une gourde remplie et un carnet, des branches lisses et de la mousse.

On a même fait une boîte aux lettres.

*Chloé CE1, Naomi CE1 et Austin CM1*

## Natation pour tous

A la piscine nous passons deux tests, le premier test et le savoir-nager et le deuxième est l'aisance aquatique.

Tous les élèves de la petite section au CM2 ont pu aller nager à la piscine de Gex et tous les élèves ont progressé.

Merci aux parents d'avoir accompagné et merci à la mairie d'avoir payer le car et la piscine.

*Liam CE1, Calee et Nicolas CM1*

## Départ de maîtresse Manon

Ça fait 5 ans qu'elle travaille dans la classe des petits. Alors, avant qu'elle parte dans un autre département pour se rapprocher de sa famille, pour lui dire au revoir, nous avons fait une boîte à dessin et on a chanté une chanson le dernier jour d'école avant les vacances d'été.

*Gael CM1, Théo CE1, Marceau CE1*

## LA KERMESSE

La kermesse est une fête que nous faisons chaque année depuis 2 ans.

La fête a eu lieu un dimanche de 11h à 15h dans la cour de récréation.

Nous avons fait des jeux organisés par L'Association des Parents d'Élèves.

Et nous avons pu faire les jeux que nous voulions après les jeux organisés.

Il y avait beaucoup d'activités.

Et nous avons pu même manger et boire.

Merci à l'Association des Parents d'Élèves !

*Timothé.B CE2, Timothée.R. CE1*

## Visite du collège

Mardi 1er juillet nous avons fait la visite du collège. Nous devions être à 8h30 au collège et nous devions retourner à l'école à 15h30. Pour la visite nous étions pas seulement 4 CM2 de l'école de Vesancy (Swann, Lélia, Ilona et Kaly) car il y avait aussi les CM2 de l'école les Vertes-Campagnes qui sont 21 (sniff nous sommes que 4) pendant la visite nous avons eu anglais avec madame Dominer on a travaillé sur la prononciation des mots anglais puis nous avons chanté une chanson sur les pirates en anglais .

Après nous sommes allés visiter la vie scolaire et la SEGPA. Ensuite nous avons mangé et nous sommes sortis en récréation. Nous avons eu art plastique, la prof nous a fait faire une dictée pour savoir comment faire une autre couleur avec les couleurs primaires. Et puis nous avons fait une course d'orientation qui consiste à s'orienter dans le collège.

*Swann Lélia Kaly CM2*

# *Cake à la feta et aux herbes fraîches*

## *Ingredients*

*180 g de farine*

*1 sachet de levure chimique*

*3 oeufs*

*100 g de gruyère râpé*

*4 cuillères à soupe d'huile d'olive*

*4 c. à s. de lait*

*200 g de feta*

*Herbes fraîches (basilic, persil, ciboulette, coriandre..)*

*1/2 citron*

*Sel, poivre*



*Dans un saladier, mélanger la farine, la levure, les oeufs, l'huile d'olive et le lait. Saler, poivrer.*

*Couper la feta en dés, hacher grossièrement les herbes fraîches et presser le 1/2 citron, ajouter le tout à la pâte.*

*Incorporer le gruyère râpé et bien mélanger.*

*Verser la préparation dans un moule à cake beurré et faire cuire pendant 50 min au four à 180°.*

*A découper en cubes pour l'apéritif ou servir en tranches avec une salade.*



# VESANCY VESANCY VESANCY VESANCY



*Notre facteur préféré, Jean-François Spyse, a pris sa retraite et nous le regrettons déjà. Toujours prêt, non seulement à rendre service, Jean-François ne faisait pas que mettre notre courrier dans nos boîtes aux lettres. Il aimait nouer des relations amicales et sa tournée en devenait d'autant plus agréable et humaine... comme à l'époque.*

*Ce jeudi 24 juin, très ému, il a rassemblé, à la salle Balthazar, autour d'un généreux pot de départ, ses nombreuses connaissances et amis venus lui souhaiter une heureuse retraite bien méritée. Merci Jean-François !*



L'orchestre des copains